

Essai d'information sur les drogues en milieu scolaire genevois

S. Ducommun, médecin - Section "Education sanitaire" Service de santé de la jeunesse
Cl. Montandon, anthropologue, Ph. D., Groupe romand d'études sociologiques S.R.S. Genève

1. Introduction

L'intérêt pour le phénomène drogue se manifeste dans une population de plus en plus jeune et en proportions croissantes depuis quelques années.

En 1971, le Conseil d'Etat préoccupé par ce problème chargeait la Commission de prévention de promouvoir une action d'information pour combattre l'usage de la drogue parmi les jeunes. La première tâche de cette Commission fut l'organisation d'une exposition sur les drogues et la rédaction d'une brochure documentaire, qui furent présentées à la population genevoise à la fin de 1971. Cette première expérience, inspirée des stratégies adoptées dans d'autres cantons, avait pour but d'informer d'une façon objective et scientifique, élèves, enseignants et parents.

Par la suite, le Département de l'Instruction publique, en accord avec plusieurs associations de parents, décida d'accorder la priorité à une information éducative des élèves du niveau secondaire; il chargea le Service de santé de la jeunesse de l'organisation de cet enseignement.

Un film nouveau "La Répétition" destiné à ces cours fut réalisé sous l'égide de la Commission de prévention en 1972. Cette information préventive est assumée par la section "Education sanitaire" du Service de santé de la jeunesse dont une des préoccupations essentielles est l'éducation pour la santé. Un rapport d'évaluation préliminaire de l'impact du film auprès des élèves d'un collège, des enseignants et des parents a été établi par le médecin responsable et soumis au chef du Département de l'Instruction publique. Cette évaluation a permis de mieux situer le cadre de l'action de l'information. Depuis septembre 1974, un enseignement obligatoire est donné aux élèves de 9ème du cycle d'orientation (soit le 12e degré, élèves âgés de 14 - 15 ans). Les enseignants convoqués par les directions des collèges reçoivent une information préalable ainsi que les parents, au cours de débat après la projection du film.

2. Méthode

Une courte présentation de "La Répétition" est faite par un enseignant, selon les directives du Service de santé de la jeunesse, aux élèves de 3 à 4 classes réunies. Le film, d'une durée de 45 minutes, est alors projeté. Ensuite les élèves ont une heure de discussion par classe avec un des médecins spécialistes du Service de santé de la jeunesse. Le film sert de support aux débats. L'animateur s'efforce de promouvoir une meilleure compréhension des problèmes provoqués par l'usage de drogues, d'aider les jeunes à se situer face à ce phénomène. Les médecins animateurs confrontent régulièrement leur expérience d'information dans le cadre d'un groupe d'études sur les toxicomanies créé par le médecin responsable de cet enseignement.

Ce groupe qui comprend également des psychologues, sociologues et infirmières spécialisées a une fonction de formation et de contrôle de l'action.

Un essai d'évaluation de cette méthode d'information, sans prétention scientifique, a été réalisé en cours d'expérience auprès de trois classes : au moyen d'un questionnaire rempli par les élèves avant la présentation du film et la discussion, puis après avoir vu le film et participé aux débats. Les résultats ont

montré que l'information est souhaitée et même jugée nécessaire par la grande majorité des élèves consultés.

3. Conclusion

Cet essai d'information systématique permet d'engager un dialogue, d'avoir une attitude d'écoute, de présenter des faits dans un esprit ouvert et critique. De plus, les jeunes sont informés des possibilités d'accueil et de prise en charge existantes à Genève.

Cependant, il est impossible de savoir si ce genre d'information a un effet éducatif : la jeunesse constitue un groupe plus particulièrement "exposé" sur lequel devrait pouvoir s'exercer une certaine action préventive.

Zusammenfassung

Unterrichtsversuch über Drogen in Sekundarschulen in Genf.

Dieser obligatorische Unterricht findet für Schüler vom 12. Schuljahr (14 - 15 Jahre alt) statt.

Ein Film und eine nachfolgende Diskussion zwischen Schülern und Spezialistärzten der Jugend- und Gesundheitsabteilung sind dafür gebraucht werden. Die Lehrer der Sekundarschulen und die Eltern sind gleichfalls unterrichtet.

Die Wirksamkeit dieser Präventiverziehung wird noch zu bestimmen sein.

Summary :

New approach on drugs in the secondary schools of Geneva.

This compulsory information is given to students of 12 th grade (14 - 15 years). A film is shown which is followed by a discussion between the students of each class and a doctor of the Health Department who is specialized in drug prevention.

Teachers and parents are also informed in the same way.

The efficiency of this method will have to be proved in the future.

Bibliographie :

- (1) Drug use in America : problem in perspective. Second Report of the National Commission on Marihuana and Drug Abuse. Washington - 1973.
- (2) Actes de International Congress on Drug Education. Montreux, Octobre 1973.
- (3) La drogue démythifiée. H. NOWLIS, Les presses de l'UNESCO, Paris 1975.

Adresse des auteurs :

SIMONE DUCOMMUN, Section Education sanitaire, Service de santé de la jeunesse, 11, Glacis-de-Rive, 1207 Genève.

CLEOPATRE MONTANDON, Groupe romand d'études sociologiques, Service de la recherche sociologique, 8, rue du XXXI décembre, 1207 Genève.